



Comment améliorer la communication dans la copropriété ?

Avec un site Internet, composé d'une partie privée réservée aux copropriétaires et au syndic par code d'accès individuel, et d'une partie publique accessible à tous.

Entre copropriétaires ►

Pour communiquer plus facilement :

- ▶ Petites annonces de la copropriété : vous voulez faire garder un enfant, vendre ou acheter un vélo, une planche de surf... Vous souhaitez demander un service à un autre copropriétaire pendant votre absence (gardiennage ...).
- ▶ La copropriété : mieux connaître ses voisins (possibilité d'insérer une page de présentation par copropriétaire avec ses coordonnées, ses centres d'intérêt, ...). Le repérage est fait sur chaque fenêtre à partir des photos du bâtiment). Possibilité d'échange d'informations.
- ▶ Offres promotionnelles entre copropriétaires : votre activité professionnelle pourrait intéresser d'autres copropriétaires (vente de vins, produits régionaux...). Faites votre offre en ligne.

Avec le Syndic ►

Il n'est pas nécessaire d'attendre la prochaine assemblée générale.

- ▶ Questions directes au Syndic
- ▶ Information sur l'avancement des travaux et des dossiers gérés par le Syndic.
- ▶ Les comptes rendus des assemblées générales sont téléchargeables directement quelques heures après l'assemblée générale.
- ▶ Consignes en cas d'alerte météo ou d'événement particulier.

Vers l'extérieur ►

Mettre en valeur notre patrimoine

- ▶ Appartements à louer disponibles
- ▶ La résidence
- ▶ Un petit descriptif des environs et plan d'accès.

Infos pratiques locales ►

Indispensables pour profiter pleinement de notre région :

- ▶ Infos quartier : Informations locales sur les environs
- ▶ Renseignements pratiques : météo à 4 jours, caméra en direct des environs (Biarritz, Saint Jean de Luz, Bayonne) permet de contrôler à distance l'état des plages
- ▶ Activités : Programme des cinémas, des animations, des loisirs dans les environs